

Les notes sont-elles justes ? Entretien avec Pierre Merle

Par François Jarraud

Les notes sont-elles justes ? Certes, s'il est bien une activité que les profs font sérieusement, c'est la notation. Ils en connaissent les conséquences dans un système qui se focalise sur les moyennes. Pourtant quand on compare sa notation à celle de ses collègues, souvent on est très surpris. Pierre Merle révèle dans son dernier livre les résultats de nombreuses études docimologiques (la science de la notation). Au risque d'affronter les tabous.



Pour vous, Pierre Merle, la note est une activité sociale comme les autres et l'enseignant note un élève bien réel dans une situation précise. Et forcément cela influe sur sa notation. Peut-on le démontrer ?

Dans mon ouvrage (Les notes. Secrets de fabrication, 2007), je présente de nombreuses recherches menées depuis plus de 30 ans par des psychologues et des sociologues. Ces deux catégories de chercheurs travaillent différemment. Les premiers mènent des expériences (certaines sont très intéressantes), les seconds étudient des données réelles. Par exemple, les sociologues comparent les moyennes annuelles obtenues en mathématiques et en français par 1700 élèves scolarisés en quatrième aux résultats obtenus par ces mêmes élèves à des tests de compétence standardisés dans ces deux disciplines.

Les résultats des recherches des psychologues et des sociologues convergent totalement (ce qui n'est pas si fréquent). Les résultats sont surprenants. Il existe des « biais d'évaluation », c'est-à-dire des erreurs systématiques de notation des copies. L'enseignant est influencé par les caractéristiques socio-scolaires de ses élèves : l'origine sociale, l'âge, le redoublement, le sexe... Ainsi, à niveau identique aux tests de compétence en mathématiques et en français, les enfants de cadres sont mieux notés en classe que les enfants d'ouvriers. Il en est de même des élèves non redoublants par rapport aux redoublants. On peut penser que ces derniers subissent un préjugé négatif en raison de leur scolarité antérieure et sont, pour cette raison, sous notés.

Peut-on dire de ces influences qu'elles sont conscientes ou inconscientes ? Pour dire les choses plus clairement, quelle est la part des préjugés de classe dans la notation ?

L'écrasante majorité des professeurs étant attentive à la question de l'équité et de la justice scolaire, l'influence des caractéristiques socio-scolaires des élèves sur la notation est inconsciente. Un nombre non négligeable des professeurs pressentent toutefois, intuitivement, être influencés par les comportements des élèves en classe (par exemple, la participation orale qui est susceptible de varier selon l'origine sociale et d'influencer ultérieurement de façon positive la notation de l'écrit). Cependant, la conscience claire de l'existence de préjugés est rare. Je dirais, à titre personnel, pour avoir enseigné dix années en lycée, que le fait de ne plus faire remplir de fiches de renseignements sur mes dernières années d'enseignement a modifié ma perception d'une partie des élèves. Je perdais en quelque sorte des repères alors même que, comme beaucoup de professeurs, je lisais pourtant rapidement les fiches de renseignements que je faisais remplir par « mes » élèves.

Quelle est la part de « l'erreur » du professeur ? D'abord, il faut retenir l'essentiel : les notes données par les professeurs sont plutôt bien corrélées avec les tests de compétence standardisés. Toutefois, des analyses statistiques approfondies (l'analyse multivariée) montrent que lorsque l'écart moyen de notation en classe entre les enfants de cadres et d'ouvriers est de 2,2 points en faveur des premiers (données recueillies sur 1700 élèves scolarisés en classe de quatrième), un demi-point de moyenne (soient 25 % de l'écart) n'est pas justifié par les différences de compétence aux tests standardisés et s'explique par le statut social des élèves considérés (notes de mathématiques et français confondues). Dans les décisions d'orientation ou de redoublement, ce biais d'évaluation, pour les élèves tangents, peut avoir des conséquences importantes. Il ne faut donc pas s'arrêter seulement aux niveaux des « biais » qui peuvent sembler faibles et qui ne remettent que marginalement en cause la hiérarchie des classements mais étudier aussi leurs conséquences, d'autant que ces biais s'accumulent. Par exemple, la notation d'un élève d'origine ouvrière, de sexe masculin, redoublant, avec déjà un an de retard... diffère radicalement en termes de biais de notation de celle d'une fille, d'origine aisée, avec un an d'avance. La probabilité que le premier élève soit réellement moins bon que le second est considérable. Les modalités de notation en classe tentent toutefois à sur-estimer cet écart.

Peut-on dire que si l'on est élève en lycée professionnel, il vaut mieux avoir un prof

immigré fils d'ouvrier qu'une jeune fille de bonne famille ?

À ma connaissance, il n'existe pas de recherches statistiques sur les façons de noter des professeurs selon leur parcours scolaire ou leur origine sociale. Dans les entretiens que j'ai menés, les professeurs d'origine populaire manifestent une certaine réticence à l'égard de notations très basses, très sélectives, qui leur paraissent contraires à l'objectif de démocratisation de l'école. Le statut de l'enseignant - professeur contractuel d'un côté, agrégé de l'autre - est susceptible également d'influencer la notation (le professeur contractuel déclarant plus fréquemment être hostile à la sélection qu'il a généralement subie). Toutefois, les variables sociales concernant chaque professeur sont nombreuses (diplôme, statut, nombre d'années d'enseignement, établissements d'exercice, âge, présence d'enfants...) et se combinent d'une façon quasi imprévisible avec ses expériences professionnelles. Dans l'état actuel des recherches, on sait seulement que la notation d'un professeur est influencée par l'établissement d'exercice (la notation est plus généreuse dans les établissements situés en zones défavorisées, plus sévère dans les quartiers aisés).

Peut-on dire qu'il vaut mieux être une fille quand on est au lycée qu'un garçon ?

Plusieurs études sont parvenues à ce résultat. À compétence égale, mesurée par des tests, les filles font l'objet d'une notation supérieure aux garçons dans le quotidien de la classe. Il s'agit d'un résultat statistique qui vaut « en moyenne ». Il ne serait peut-être pas vérifié en comparant la notation de filles jugées « bavardes » à celle de garçons participant activement en cours...

Mais faut-il poser la question de cette façon ? Si les élèves des deux sexes avaient exactement le même comportement en classe, il n'est pas certain qu'un biais de notation en faveur des filles existerait. Autrement dit, pour influencer la notation du professeur, il vaut sans doute mieux être un élève qui participe et qui « cherche à se faire bien voir » (ce que les filles déclarent plus souvent que les garçons) plutôt que d'être une fille.

Peut-on adresser les mêmes critiques au sacro saint bac ?

Le baccalauréat présente un grand avantage : une évaluation anonyme des compétences lors des écrits. Une recherche tout à fait remarquable a comparé les caractéristiques socio-scolaires des élèves qui seraient reçus au baccalauréat en se limitant aux résultats du contrôle continu (les moyennes annuelles) comparativement aux élèves effectivement reçus au bac. Les deux populations sont en partie différentes. Parmi les élèves qui sont effectivement reçus, on comptabilise une proportion plus grande de garçons, d'enfants d'ouvriers et de redoublants qui font l'objet d'une sous-estimation de leurs compétences pendant l'année de terminale.

Le baccalauréat présente par ailleurs un avantage considérable. Si le contrôle continu (en plus des bacs blancs) était mis en œuvre, les professeurs seraient, à chaque notation, confrontés aux revendications des lycéens... Enfin, la suppression des épreuves actuelles du baccalauréat, diplôme national, aboutirait à justifier une sélection à l'entrée des universités. Celle-ci se réaliserait sur dossier et/ou des critères locaux, incontrôlables, éventuellement discutables (c'est le cas de la sélection pour l'entrée dans les IUFM pour les professeurs des écoles). Avec la suppression des annales du bac, repères indispensables au maintien d'exigences communes, chaque établissement développerait des exigences spécifiques. Pour ces raisons, le baccalauréat doit être maintenu. Son organisation peut toutefois être simplifiée (avec moins d'épreuves écrites par exemple).

Comment expliquez-vous cette importance de la moyenne et de la note dans le système éducatif français ? Pourrait-on s'en passer ?

Par rapport aux autres systèmes européens, le système scolaire français se caractérise par une proportion élevée de redoublants. Les notes et la moyenne trimestrielle assurent une fonction centrale : autoriser ou empêcher le passage dans la classe supérieure. Dans les pays nordiques, l'absence de redoublement explique le moindre recours à la notation. Les élèves faibles font l'objet d'un soutien spécifique, d'une évaluation formative, et la sélection a lieu seulement à la fin du collège qui est véritablement unique, c'est-à-dire indifférencié. Cette organisation particulière est à la fois plus démocratique (la reproduction des inégalités sociales est moindre) et plus efficace : le niveau moyen des élèves, à l'âge de quinze ans, est supérieur à celui constaté en France. Le système le moins démocratique est le système allemand où la sélection par les notes a lieu à la fin du primaire. Le projet actuel du ministère qui vise l'assouplissement, voire la suppression du collège unique avec la création de voies professionnelles, nous rapprocherait du système allemand.

S'attaquer à la notation n'est-ce pas briser un tabou ? Dans un contexte de perte d'autorité et de désillusion, n'est-ce pas dangereux ?

Mon ouvrage sur la notation n'a pas eu pour objet de « m'attaquer » à la note. Mon projet a été de connaître une activité sociale peu étudiée en partant de la réalité vécue par les professeurs. L'enquête montre que l'activité de notation est particulièrement complexe : le professeur doit

concilier des contraintes liées notamment au bon fonctionnement de la classe et aux normes de notations dans l'établissement et dans sa discipline. Ce sont des contraintes diffuses, intériorisées progressivement par les professeurs, parfois difficiles à concilier.

Je pense que montrer la complexité de l'activité d'évaluation est utile pour les enseignants au moins à deux niveaux. D'abord, les pratiques sont très diverses et il existe des « stratégies » de notation plus efficaces que d'autres pour concilier les deux objectifs principaux poursuivis par les professeurs : le silence en classe et les progrès des élèves. Ensuite, la connaissance des « biais » de notation doit permettre de réduire ceux-ci. Il est illusoire de croire qu'il sera possible de préserver la légitimité des notes et l'autorité des professeurs si ceux-ci ont recours à des pratiques d'évaluation qui seraient contestables du point de vue de l'équité et de l'efficacité des apprentissages. L'élaboration d'un devoir et la mise au point d'un barème peuvent aboutir à donner comme note minimum 01/20 ou 6/20. Ces notes ne produisent pas les mêmes effets sur la motivation des élèves concernés...

Certains professeurs, parfois jeunes, ont recours à des notations absurdes. Que dire d'une notation d'une dictée en classe de 6e qui aboutit à donner des notes négatives ? Jusqu'à -10/20 ! (Je ne l'invente pas !). Cette pratique (c'est un cas extrême) est condamnable. Elle porte préjudice à la crédibilité des professeurs. D'autres pratiques, moins extrêmes, sont aussi contre-productives.

Finalement vous recommandez, pour le bac, des comparaisons entre jurys et au quotidien des échanges de copie. Pensez-vous qu'on aurait alors une notation juste ?

Pour le baccalauréat, les services du recteur devraient systématiquement donner au président de chaque jury les résultats de l'ensemble des jurys du centre d'examen qui regroupe les bacheliers de telle ou telle filière. Il ressort de ces listings des différences de notation selon les jurys (il existe des jury plus sévères que d'autres, c'est un secret de Polichinelle) alors même que les élèves sont regroupés de façon aléatoire dans chaque jury. L'application du principe juridique de l'égalité de traitement devrait amener les présidents des jurys plus sévères que la moyenne à faire preuve d'indulgence. Inversement, dans les jurys généreux, le rattrapage devrait être moins fréquent. L'application actuelle du principe de souveraineté du jury aboutit, en l'absence d'informations convenables de chacun des jurys sur leur niveau de sévérité, à des décisions d'indulgence ou de sévérité à l'aveugle.

Dans le quotidien de la classe, les échanges de copies entre professeurs devraient être plus fréquents. Les enseignants ont tout à gagner à confectionner des devoirs en commun ou à s'échanger leurs contrôles. C'est une façon de travailler en équipe et de réfléchir collectivement aux pratiques d'évaluation de chacun et, plus ou moins directement, d'échanger sur les contenus d'apprentissage. Dans certaines académies et dans certaines disciplines, pour l'oral du baccalauréat, les professeurs préparent ensemble les sujets qu'ils vont donner aux candidats. La discussion sur les sujets et sur leur niveau de difficultés est très instructive pour chaque enseignant. Cette pratique pédagogique qui a l'avantage de faire gagner du temps favorise aussi l'équité puisque les candidats au baccalauréat sont évalués sur les mêmes sujets. La notation gagne en équité lorsque les professeurs intensifient leurs échanges sur leurs pratiques d'évaluation.

Pierre Merle
IUFM de Bretagne

Entretien : François Jarraud

Dernier ouvrage de P. Merle :

Les notes.
Secrets de fabrication,
PUF, 2007



puf

Article de P. Merle dans le Café :

Dans l'école d'aujourd'hui, les contre-pouvoirs sont insuffisants

[http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/larecherche/Pages/2005/analyses_66_Da\[...\]](http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/larecherche/Pages/2005/analyses_66_Da[...])

Sur le même sujet dans le Café :

Des notes et de la motivation

<http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/leleve/Pages/80Desnotesetdelamotivation.aspx>

Revoir l'évaluation

http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lenseignant/languesvivantes/Pages/81_Evaluation.aspx

Le renouveau de l'évaluation

http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/Pages/81_edito.aspx

Sur le site du Café

La classe : [sommaire du 86](#)